

ANTICIPER CONVAINCRE PARTAGER

Numéro spécial de l'@cp consacré à l'assemblée générale des 14 et 15 octobre 2021 à Paris.

L'assemblée générale, après un report d'un an lié à la situation sanitaire, se tiendra pour la première fois sous la présidence de Laurent Rose-Hano qui a pris la succession de Lionel Le Gall le 11 juin 2021.

Le contexte reste fort avec la mise en œuvre du nouveau réseau de proximité et la réforme de la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables désormais engagée.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux à cette assemblée.

Laurence BERNARDIN



L'ORGANISATION

Délégués départementaux et régionaux, vos frais de restauration à l'AGN sont pris en charge par le trésorier national. N'oubliez pas de confirmer votre participation en remplissant le formulaire d'invitation que vous avez reçu par mail.

L'assemblée générale est ouverte aux adhérents, à leurs invités et aux sympathisants. Elle se déroule sur toute la journée du 14 octobre à partir de 10 heures et se termine le vendredi 15 octobre 2021 en fin de matinée après les discours de clôture. L'ordre du jour est en ligne sur le site.

L'installation de la salle, les interventions et les élections se feront sur le modèle de la dernière assemblée générale. Le Pass sanitaire devra être présenté pour accéder au pavillon.

Les moments de convivialité seront bien sûr assurés par les accueils café des deux matinées, les cocktails et le déjeuner de clôture.

Vous pouvez librement choisir de participer à une ou deux journées d'assemblée et aux moments de convivialité que vous souhaitez.

Le pavillon royal est accessible en métro (ligne 2, arrêt Porte Dauphine) ou en RER (ligne C, arrêt Foch). Une navette gratuite relie l'arrêt du RER au Pavillon Royal durant l'AG. Le trajet peut également être fait à pied (5 à 10 mn de trajet).

Pour participer en présentiel à l'assemblée générale, [cliquer sur ce lien](#).

Pour participer en vision conférence, [cliquer sur ce lien](#) ou [ce lien](#).

LES ÉLECTIONS

Les élections sont organisées normalement tous les deux ans à chaque assemblée générale afin de renouveler la moitié des membres du conseil d'administration élus pour 4 ans. Un nouveau bureau est constitué à partir du CA nouvellement élu.

Le bureau se réunit quasiment tous les mois, le conseil d'administration 3 à 4 fois dans l'année et des groupes de travail thématiques sont régulièrement créés.

Les administrateurs participent à ces groupes sur la base du volontariat.

Tous les membres adhérents à l'association et à jour de leur cotisation peuvent voter et/ou se présenter aux élections. Les candidatures sont visibles sur le site et seront affichées dans le bureau de vote. Les adhérents pourront voter pendant les deux journées et ce jusqu'à 10 heures le 15 octobre.

